

# Retour de contrôle AM sur praticien Clinique de La Sauvegarde

## 1. Demande initiale

- Courrier émis par Médecin-Conseil de l'AM
- Reçu le 11 octobre pour une venue sur site le 24 octobre
- Sans motif explicite
- Sans listing de séjour

**Objet :** Contrôle de l'attribution de prestations  
consulter des dossiers médicaux,

Ce contrôle nécessitera éventuellement l'intervention des Services de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie pour auditionner un certain nombre de personnels soignants. Le cas échéant, la Caisse prendra contact avec vous.

## 2. Echange téléphonique avec l'AM

- Déplacement de la date au 2 novembre
- Procédure de réception du listing : dossiers remontant à 2020, 150 séjours
- Organisation de la sortie des dossiers avec validation des éléments nécessaires, pas d'audition évoquée

## 3. Déroulement du contrôle

- 3 médecins
- Pas de motif explicite en dehors de « démarche nationale »
- Demande d'éléments supplémentaires : cahier de bloc, planning de bloc, lettre de consultation préop...
- Demande d'audition de personnel soignant (responsable de bloc, directeur des soins)
- Pas de contradictoire, pas de procédure d'audition précise

